



ELECTIONS MUNICIPALES : L'ÉNERGIE EST AUSSI UN CHOIX LOCAL

NE LAISSONS PAS D'AUTRES DECIDER POUR NOUS

Quand on parle d'énergie, on pense souvent à l'État, du débat démocratique quand il existe, aux grandes entreprises ou à l'Europe, on oublie souvent une réalité essentielle :

Les communes sont au cœur du système énergétique.

*Une grande partie des décisions se joue aussi dans les territoires, **le vote aux élections municipales est donc aussi un moyen d'agir pour l'avenir énergétique du pays, pour les usagers et pour les travailleurs du secteur.***

Des communes qui décident dans le cadre du Service Public national !

Les maires sont « propriétaires » des réseaux de distribution d'électricité et de gaz. Ils décident de leur gestion, des investissements, des orientations locales et de la manière dont ces infrastructures servent les habitants. Ils ont aussi une place dans les choix des Régions administratives.

Les municipalités peuvent décider de mettre l'énergie au service de l'intérêt général, elles peuvent par exemple :

- **Investir dans les réseaux** électriques et gaziers pour garantir la qualité et la sécurité d'alimentation.
- **Développer des politiques** de rénovation et d'efficacité énergétiques des logements pour réduire les factures.
- **Organiser la transition énergétique** intelligemment, en tenant compte des réalités locales et des infrastructures existantes.
- **Soutenir les projets** hydrauliques, de chaleur, d'énergies renouvelables ou de reconversion des sites industriels au service des territoires.
- **Défendre l'accès universel à l'énergie**, un bien essentiel pour vivre dignement, **en interdisant les coupures et en imposant l'égalité de traitement** de tous sur la base d'un tarif régulé sorti du « marché ».

L'énergie n'est pas une marchandise comme les autres.

C'est un droit fondamental, un bien de première nécessité pour toutes et tous.

Les travailleurs et retraités de l'énergie sont au cœur du système !

Derrière chaque prise électrique, chaque canalisation, chaque compteur, chaque réseau, ... il y a des femmes et des hommes qualifiés qui font fonctionner le système.

Les salariés des Industries Électriques et Gazières, de l'Energie Atomique et des Mines, ainsi que tous les sous-traitants, assurent chaque jour : la production, le stockage, l'entretien et la gestion des réseaux, la sécurité du système énergétique, la transition vers un système bas carbone, la recherche, l'ingénierie, la construction des projets...

Les municipalités ont donc aussi des responsabilités envers les travailleurs pour :

- **Soutenir l'emploi** industriel et énergétique local ;
- **Défendre les compétences** et les savoir-faire des travailleurs de l'énergie ;
- **Garantir un service public de qualité pour tous les usagers.**

Pour la République sociale, dire NON à toutes les politiques qui sont un danger pour les solidarités et pour l'énergie !

A l'exemple de son budget d'austérité qui coupe 5 Mds d'€ à la Sécurité Sociale et aux Hôpitaux ou 7,5Mds d'€ aux collectivités territoriales mais qui trouve 7 Mds d'€ pour la guerre, **le gouvernement Macron et ses soutiens sont responsables de la dégradation du service public de l'énergie**. En aggravant la politique menée depuis 20 ans par les précédents gouvernements, il est responsable de la flambée des factures induite par l'ouverture des marchés à la concurrence qu'ils ont soutenue.

C'est aussi le cas de l'extrême droite qui, notamment en avril 2024, ne s'est pas opposée à la nouvelle organisation du marché de l'électricité et du gaz au Parlement européen.

Leur confier les communes, c'est alimenter l'hémorragie et c'est une impasse dangereuse, car derrière les discours aussi populistes que simplistes, leurs politiques conduisent à :

- Fragiliser les services publics ;
- Opposer les citoyens entre eux ;
- Abandonner les solidarités territoriales ;
- Détourner les politiques publiques des véritables enjeux sociaux et écologiques.

Dans le domaine énergétique, cela signifierait :

- Moins d'accès à l'énergie pour tous ;
- Moins de solidarité face aux factures ;
- Une transition énergétique incohérente et injuste.

L'énergie doit rester un bien commun au service de toutes et tous, pas un outil de division.

L'énergie mérite des choix progressistes basés sur la sortie du marché et pour l'intérêt général.

Les municipalités peuvent être des acteurs puissants d'une politique énergétique juste et efficace :

- Un service public fort ;
- Une transition énergétique planifiée ;
- Une énergie accessible pour toutes et tous ;
- Des emplois industriels renforcés, garantis et qualifiés.

Ces choix ne sont pas neutres. Ils relèvent de décisions politiques pour l'intérêt général.

Aux élections municipales : faisons vivre la démocratie

La FNME-CGT appelle les citoyens, les travailleurs et les retraités de l'énergie à :

- **Participer massivement aux élections municipales ;**
- **Soutenir les vraies forces progressistes qui défendent : le service public, la solidarité, l'accès à l'énergie pour tous, l'emploi industriel et énergétique.**

Parce que l'énergie est un bien commun, elle doit rester entre les mains de celles et ceux qui défendent l'intérêt général.

L'énergie est un droit. Défendons-la, Votons !